

04 avr 2014 -18:59

Appartient à [Conseil des ministres du 4 avril 2014](#)

Navire de recherche océanographique Belgica

Le Conseil des ministres a pris connaissance des résultats de l'étude de financement pour un nouveau navire de recherche et de la problématique de l'obsolescence du Belgica actuel.

Le navire de recherche océanographique Belgica fêtera son 30e anniversaire cette année. Jusqu'à présent, le Belgica a fourni d'excellents services. Il a contribué au rayonnement international de la recherche marine belge et il est encore une infrastructure de recherche essentielle pour la communauté scientifique belge. La probabilité que des pannes techniques liées à l'obsolescence des équipements surviennent devient de plus en plus grande vu l'âge avancé du navire. Pour cette raison, le Conseil des ministres a décidé, le 26 avril 2013, la mise en oeuvre d'une étude de financement pour la construction d'un nouveau navire de recherche océanographique. Lors de l'étude de financement :

- la possibilité de modernisation du Belgica a été étudiée plus avant
- une mise à jour du prix d'un nouveau navire a été demandée
- les différentes options pour le financement d'un nouveau navire de recherche destiné à remplacer le Belgica ont été étudiées
- les utilisations possibles du navire actuel après remplacement ont été examinées et le timing pour le remplacement du navire a été revu

La meilleure solution consiste à construire un nouveau navire de recherche. Le nouveau navire de recherche offrira, via une éventuelle participation à l'Ocean Facilities Exchange Group, l'accès à un éventail de facilités et d'appareillage, permettra d'augmenter considérablement la région géographique de recherche et de réduire les coûts de transits.

Le secrétaire d'Etat à la Politique scientifique demandera l'avis de l'Institut des comptes nationaux sur l'impact SEC sur le Belgica II. Le secrétaire d'Etat à la Politique scientifique poursuivra, en collaboration avec le ministre de la Défense, les démarches de prospections des spécificités techniques en vue d'une décision finale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat
aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes
handicapées, à la Politique scientifique, chargé des Risques
professionnels

Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage

1070 Bruxelles

Belgique

+32 2 238 28 11

<http://www.socialsecurity.fgov.be>